

# Module n°3 : Mise en situation cyberattaque dans un service de génie biomédical

## Contexte

---

À l'heure du numérique, il n'est pas un secteur qui soit épargné par la transformation digitale et numérique. Cette transformation induit également l'augmentation du risque vis-à-vis de la cybersécurité.

L'écosystème du secteur de la santé évolue considérablement avec le développement de nouveaux outils numériques et l'arrivée de nouveaux acteurs, accompagnés de leur lot d'avantages, mais aussi d'inconvénients et de risques numériques. Ces risques numériques ne sont plus aujourd'hui à prendre à la légère, en effet s'il y a 10 ans une panne informatique pouvait engendrer des désagréments passagers, elle peut aujourd'hui mettre à l'arrêt des services complets et impacter la continuité des soins.

C'est pourquoi il devient important de préparer les personnels aux cyberattaques en leur donnant un ensemble de pratiques, protocoles et méthodes à mettre en place afin de pouvoir : Anticiper et se préparer en amont d'une cyberattaque ou d'un incident technique sur le SI.

## Objectifs

---

- Comprendre à quoi sert la SSI dans un établissement de santé (protection des données, réputation de l'établissement, continuité des soins)
- Comprendre les interactions entre le service biomédical et le service sécurité informatique
- Connaître le risque de piratage des appareils médicaux
- Communiquer efficacement avec le SSI
- Savoir être vigilant lors de la maintenance des appareils médicaux (en présentiel ou à distance)
- Définir un protocole de mise au rebus des disques durs contenant des données de santé
- Etablir des protocoles d'action en cas de cyberattaque

## Renseignements complémentaires

---

**Durée de la formation** : varie selon les modules

**Pour plus d'informations** :

Audrey DAVID (a.david@anhf.fr) 04.91.17.71.28

# Programme

---

Programme différents selon les prestataires. Renseignements auprès de l'Anfh.

**Public**

**Tout personnel du service biomédical**

**Exercice  
2024**

**Code de formation  
2.11**

**Nature  
AFR**

**Organisé par  
Organisme au choix selon module**

**Durée  
7 heures**

**Typologie  
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**